

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID : 026-200000081-20240321-05_2024-DE



Séance du 21 mars 2024

L'an 2024, le Conseil Syndical du SCOT de la Vallée de la Drôme Aval, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Président.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
18	10	11 Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :

Messieurs :

M. ARNAUD Robert, M. BENOIT Denis, M. CAILLET Christian, M. CHAVE Philippe, M. FAYARD François, M. LEMERCIER Christophe, M. MOREL Loïc, M. POINT Jean-Pierre

Mesdames:

Mme MARCON Dominique, Mme PELAEZ-BACHELIER Hélène

Procurator(s) :

M. TRON Frédéric donne pouvoir à Mme PELAEZ-BACHELIER Hélène

Date de la convocation
13 mars 2024

Etai(en)t absent(s) :

Date d'affichage
03 avril 2023

Etai(en)t excusé(s) :

Messieurs: M. AURIAS Claude, M. BOUVIER Jean-Marc, M. DELAYE Dominique, M. SERRET Jean, M. TRON Frédéric, M. VALLON Cyrille.

Mesdames: Mme BORDERES Danielle, Mme MARCON Dominique, Mme LORENZETTI Muriel

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

M. FAYARD François

03 avril 2024

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

et publication du

03 avril 2024

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 37 672,73

- un excédent reporté de : 71 859,72

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 109 532,45

- un excédent d'investissement de : 50 399,11

- un déficit des restes à réaliser de : 0,00

Soit un excédent de financement de : 50 399,11

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT 109 532,45

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) 0,00

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) 109 532,45

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT 50 399,11

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Président, et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à EURRE

Le Président, M. MOREL Loïc,

le(s) secrétaire(s) de séance